



« Formation, insertion et emploi des jeunes en Afrique » Conférence des Ministres 2014 du PQIP/DCTP

Abidjan, 21, 22 et 23 juillet 2014

Hôtel NOVOTEL

Plan de développement prévisionnel 2014/2017 du PQIP/DCTP

Après quatre années d'existence et de coopération inter-pays, le Pôle de Qualité a besoin de se donner une capacité de fonctionnement et de développement qui aille au-delà de l'organisation des conférences de ministres et des séminaires d'experts qui ont eu lieu régulièrement depuis 2010. Il a besoin de se structurer institutionnellement et de devenir un véritable centre d'information, de travail et d'analyse régulière sur l'évolution du développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) au niveau africain. En un mot il doit se transformer en un Pôle de référence pour l'ensemble des pays africains désireux de promouvoir de manière coopérative et mutualisée une formation professionnelle qui soit moteur du développement économique et social du continent.

Les perspectives de développement du Pôle pour les années 2014-2017

Les perspectives d'évolution du Pôle pour les trois années à venir peuvent être synthétisées sous la forme de trois actions prioritaires.

Action 1 : Le Pôle doit devenir un lieu de mutualisation et de valorisation des politiques et pratiques du DCTP

Les activités réalisées depuis 2010 ont permis de disposer d'informations significatives sur les actions menées par les pays notamment dans les domaines de l'insertion professionnelle et des cadres nationaux de certification. Toutefois le Pôle n'a pas eu les moyens de valoriser pleinement les expériences des pays et de publier les résultats de ses travaux. Il n'a pas pu donner suffisamment de visibilité à l'action qu'il a menée. Il s'agit donc de remédier à cette situation en faisant du Pôle un lieu permanent et interactif d'information, d'échange et de coopération dans le domaine du DCTP en Afrique. Cela signifie que :

- le PQIP/DCTP est invité à créer un centre de ressources virtuel sur le DCTP accessible à tous ;
- le PQIP/DCTP doit diffuser un matériau de première main sur la réalité du DCTP en Afrique.

Action 2 : le Pôle doit devenir une plateforme d'expertise inter-pays dans le champ du DCTP aux niveaux national et régional

Le Pôle a jusqu'à présent permis d'identifier les situations des pays sans toutefois avoir les moyens suffisants pour prolonger les activités de rencontre et d'échange d'expériences par des analyses et des propositions d'action permettant d'appuyer stratégiquement et techniquement les pays. Or les pays ont besoin de cet appui pour avancer et plusieurs d'entre eux, qui ont participé aux différentes manifestations du Pôle, ont souhaité que ce dernier les conseille et les assiste dans la conception et la mise en œuvre de leurs réformes. Il semble donc incontournable que le Pôle devienne un pôle d'expertise de référence dans le domaine du DCTP et soit doté de moyens humains et financiers pour :

- **approfondir les analyses des thématiques prioritaires et pistes d'action communes aux divers pays;**
- **disposer d'une plateforme d'expertise pouvant intervenir dans les pays en demande de conseil et d'appui.**

Action 3 : le Pôle doit revoir ses modes actuels de pilotage, d'organisation et de fonctionnement

Le Pôle a fonctionné jusqu'à ce jour dans le cadre d'un partenariat étroit entre le Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP) de Côte d'Ivoire et les personnes ressources de l'ADEA. Les manifestations ont été organisées sous la responsabilité et le pilotage du Cabinet du Ministre et avec le concours d'un comité scientifique, d'un comité d'organisation et du service de communication. Tous ces partenaires ont réalisé l'ensemble des tâches requises avec un maximum de qualité et d'efficacité.

L'élargissement des missions du Pôle esquissées dans les actions 1 et 2 requiert les modifications suivantes :

Modification 1 : le PQIP/DCTP renforce son équipe d'animation et de coordination

Le MEMEASFP devra adjoindre au coordinateur actuel du PQIP/DCTP du MEMEASFP un poste à mi-temps d'expert junior bilingue, chargé de préparer et de suivre les activités du Pôle et d'entretenir de manière continue les relations avec les pays membres. Il donnera une autonomie institutionnelle au Pôle qui lui permettra notamment de recevoir des appuis financiers externes, africains et internationaux.

Modification 2 : le PQIP/DCTP crée un conseil consultatif pour valider son programme d'action

Ce conseil consultatif sera composé du ministre Ivoirien, animateur du Pôle, d'un autre ministre anglophone ou lusophone à désigner, des représentants des partenaires techniques et financiers souhaitant appuyer le Pôle ainsi que d'un représentant du Secrétariat de l'ADEA. Ce conseil sera consulté par voie électronique afin de valider chaque programme de travail annuel du Pôle.

Modification 3 : le PQIP/DCTP met en place un conseil scientifique pour évaluer la pertinence de son action dans le domaine du DCTP

L'équipe d'animation et de gestion du Pôle aura besoin, pour accomplir correctement ses missions d'animation et de coordination, de s'entourer d'une équipe restreinte d'experts seniors ou « conseil scientifique » dont la mission sera d'analyser et de valider au fur et à mesure les choix, actions et productions du Pôle.

Modification 4 : le PQIP/DCTP adopte un calendrier de travail régulier et soutenable

Le Pôle fonctionnera selon un calendrier de travail trisannuel structuré comme suit :

- année 1 : organisation de la conférence des ministres avec définition d'un plan d'action à moyen terme;
- années 2 et 3 : organisation, en collaboration avec des pays membres du Pôle, de séminaires thématiques en fonction du plan d'action défini par la conférence des ministres.

En conclusion

Le Pôle est actuellement un lieu africain unique de coopération et de mobilisation inter-pays permettant aux différents pays de développer et mutualiser leurs politiques et pratiques de DCTP. Ses perspectives de développement 2014-2017 lui fixent de nouvelles missions et perspectives. **Le MEMEASFP et l'ADEA proposent donc à la conférence des ministres de faire des choix qui assurent l'avenir du Pôle et renforcent sa capacité à être au service des pays qui sont en attente d'une coopération forte et renouvelée dans le domaine du DCTP. Ces choix devront être autant financiers qu'organisationnels.**